Le Bulletin Quotidien, 6 mars 2014

M. Jean-Pierre BEL, président du Sénat, ne se représentera pas aux élections sénatoriales en septembre prochain

M. Jean-Pierre BEL, sénateur de l'Ariège depuis 1998, président du Sénat depuis octobre 2011, a annoncé hier qu'il ne se représenterait pas aux élections sénatoriales, en septembre prochain. Il quittera donc, ipso facto, la présidence de la Haute assemblée. Dans une tribune libre publiée par "Le Monde" daté d'aujourd'hui, M. BEL, premier socialiste à présider le Sénat, écrit notamment : "Je ne serai pas candidat pour exercer six ans supplémentaires, un nouveau mandat".

Né en décembre 1951, titulaire d'une maîtrise et d'un diplôme d'études approfondies de droit public, M. Jean-Pierre BEL adhéra au Parti socialiste en 1982. Maire de Mijanes de 1983 à 1995, il fut conseiller régional de Midi-Pyrénées de mars 1990 à mars 1998. Conseiller technique, chargé des relations avec les élus, au cabinet de M. Daniel VAILLANT au ministère des Relations avec le Parlement, d'octobre 1997 à septembre 1998, il fut conseiller général de l'Ariège (canton de Levalenet) de 1998 à 2001. Sénateur de l'Ariège depuis 1998, il démissionna du conseil général en mars 2001, conformément à la loi sur le cumul des mandats, lorsqu'il fut élu maire de Lavelanet, en mars 2001. Il exerça ce mandat jusqu'en mars 2008. Secrétaire du Sénat de 2001 à 2004, il présida le groupe socialiste de la Haute Assemblée de septembre 2004 à octobre 2011. M. Jean-Pierre BEL est, depuis lors, président du Sénat. Membre du conseil national du PS depuis 1993, il fut secrétaire national chargé des fédérations (1994-1997), puis des élections (1997-2000), avant d'être nommé secrétaire national auprès du Premier secrétaire en décembre 2000. M. Jean-Pierre BEL fut en 2003-2004, délégué national du PS, chargé de mission auprès du Premier secrétaire, alors M. François HOLLANDE, qu'il soutint dans le cadre des primaires.

Le fait que M. BEL ne se représente pas est "d'abord un choix personnel très ancien", affirme-t-il. "Dès les premiers jours qui ont suivi mon élection à la présidence, j'en ai informé François HOLLANDE, alors qu'il était lui-même candidat à la candidature pour la présidence de la République. Lui et lui seul", ajoute-t-il. Faisant état des "nouvelles dispositions de la vie politique", il souligne que "pour redonner confiance dans la parole politique, on ne peut pas s'en tenir à proclamer des principes, il faut être capable de se les appliquer et, d'abord, ne pas se considérer comme propriétaire de ses mandats". "Je ne prétends surtout pas à l'exemplarité", souligne le sénateur de l'Ariège. "J'ai été presque le seul à annoncer, en 2011, le basculement à gauche du Sénat ; je dis, aujourd'hui, pour l'avoir bien étudié, qu'il restera à gauche en 2014" après le renouvellement par moitié de ses membres en septembre, ajoute encore M. BEL en assurant : "J'ai aimé le Sénat ; je continue à l'aimer pour ce qu'il apporte à la démocratie, à la qualité du travail législatif". "Comme d'autres, comme Bertrand DELANOE, je décide simplement, moi-même, en toute lucidité, toute sérénité du moment, de m'arrêter. C'est le plus grand des privilèges", ajoute M. Jean-Pierre BEL, qui n'a rien dévoilé de ce qu'il souhaitait faire après avoir quitté le Sénat. "J'ai plusieurs possibilités, je n'ai pas encore tranché" a-t-il indiqué.

Durant les premiers mois de son mandat, jusqu'à la fin du quinquennat de M. Nicolas SARKOZY, le Sénat a été une chambre d'opposition. Cependant, son statut est devenu ambigu après l'élection de M. François HOLLANDE, le PS, contrairement à l'Assemblée nationale, n'y disposant pas de la majorité absolue. C'est ainsi que les sénateurs ont rejeté plusieurs textes emblématiques pour le gouvernement de M. Jean-Marc AYRAULT, comme l'ensemble des projets de loi budgétaires, ou la réforme des retraites.

.

Phoca PDF